



Programme de Formation

PRÉ-REQUIS : Être apte sur le plan médical. Posséder le permis B, délai probatoire expiré. Avoir un casier judiciaire vierge.

DUREE :

-910 heures en centre
-280 heures en stage pratique en entreprise

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES : Méthodes expositives

(collectives ou individuelle) :

-Magistrale -Démonstrative

-Interrogative

Méthode active (collective ou individuelle)

-De la découverte

PRATIQUE :

-Piste privée -Parc de véhicules

-Simulateur de conduite

-1 véhicule équipé de roulettes (simulation conduite sur route sur verglacée)

-Maquettes (mécanique)

-Fiches pédagogiques

-Livret d'apprentissage élève

-REMC

THEORIE :

-Salles de cours équipées -Ordinateurs

-Vidéoprojecteurs -Maquettes murales

-Bibliothèque -Vidéoèque

-REMC -Cours conçus par notre équipe pédagogique

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : CF3D,
1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

ACCESSIBILITE HANDICAPE :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : A partir de 13 118.40€ TTC

MODALITE ET DELAI D'ACCES :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Mr LETONDOR Thierry

TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION :

- ✓ Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- ✓ Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportement sûrs et respectueux de l'environnement.

CONTENU DE LA FORMATION :

ACTIVITE TYPE N°1 (CCP1): Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

-Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

-Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

-Animer une séance individuelle et collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

EVALUER LE DEGRE D'ACQUISITION DES COMPETENCES DES APPRENANTS.

-Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

-Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers en situation d'apprentissage.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

-Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

-Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

ACTIVITE TYPE N°2 (CCP2): Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

-Analyser une demande par rapport à une prestation de sensibilisation.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

-Construire et préparer une action de sensibilisation.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

-Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

-Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel, savoir-faire organisationnels.

VALIDATION DES ACQUIS : Examen Titre professionnel ECSR validé par des jurys professionnels et édité par la DIRRECTE.

EVALUATIONS : QCM sécurité routière, Ecrit (résumé de textes + argumentaire), Test de conduite, Entretien individuel.

(Annexe A ci-joint : Les débouchés, les évolutions possibles et les blocs de compétence)
(Indicateurs de performance indiqués sur le site internet, Facebook et au centre.)

ANNEXE A

TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Les débouchés :

Le TP ECSR permet de devenir moniteur dans une auto-école ou dans un centre de formation. Le moniteur d'auto-école est celui qui enseigne la conduite aux candidats au permis de conduire. Il délivre des cours de conduite et leur apprend le code de la route. Ensuite, il passe le relais à l'inspecteur du permis de conduire qui évalue les candidats lors de l'examen final. Il peut être amené à faire de la prévention routière, ponctuellement.

Les évolutions possibles:

- Devenir Moniteur Moto (mention deux roues)
- Devenir Moniteur Poids lourd (mention groupe lourd)
- Après réussite à un concours administratif, l'enseignant peut s'orienter vers le métier d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.
- Après réussite à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (BAFM), le formateur peut assurer la formation des futurs enseignants de la conduite et de la sécurité routière.
- Après réussite à l'examen du BAFM, le formateur a la possibilité de suivre une formation spécifique, pour assurer l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière destinés aux conducteurs « infractionnistes » en qualité d'expert de la sécurité routière.



Les blocs de compétence :

| Compétences transversales | Compétences professionnelles concernées |
|--|---|
| Etre conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs pour adopter des comportements sécuritaires. | Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer |
| | Animer une séance collective de formation à la sécurité routière |
| | Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement |
| | Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger |
| | Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels |
| | Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation |
| | Construire et préparer une action de sensibilisation |
| | Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants |
| Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière | Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer |
| | Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation |
| | Animer une séance collective de formation à la sécurité routière |
| | Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement |
| | Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger |
| | Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels |
| | Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation |
| | Construire et préparer une action de sensibilisation |
| Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants | |
| Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière | Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer |
| | Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation |
| | Animer une séance collective de formation à la sécurité routière |
| | Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement |
| | Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger |
| | Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels |
| | Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation |
| | Construire et préparer une action de sensibilisation |
| Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants | |